



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Juin 2024

Chers actionnaires, chers lecteurs,

L'année 2023 a été riche pour Quadient car nous avons franchi des étapes importantes. L'exécution rigoureuse de notre plan stratégique *Back to Growth* menée au cours des cinq dernières années nous a permis de repositionner Quadient en tant que plateforme *B-to-B*⁽¹⁾ intégrée, innovante, et reposant sur un modèle de souscription. Cette plateforme, qui facilite des milliards de connexions chaque jour, couvre un large éventail de besoins opérationnels et de communication. Pour réaliser notre vision stratégique, nous avons cédé nos activités non-clés et acquis plusieurs actifs stratégiques. Ceci nous permet désormais de capitaliser sur notre base de plus de 400 000 clients, Quadient ayant développé des activités intégrées, en forte croissance, offrant des synergies et donc stratégiquement très pertinentes.

De façon plus spécifique, la deuxième phase de notre plan, initiée il y a trois ans, visait à mettre Quadient sur une trajectoire de croissance durable de ses revenus et de son EBIT courant⁽²⁾. La publication des résultats 2023 confirme la tendance positive suivie par Quadient depuis le point bas atteint en 2021, comme en témoigne la croissance organique de l'EBIT courant⁽²⁾ de 9,3% réalisée en 2023. La politique rigoureuse d'allocation du capital a également permis d'abaisser chaque année le levier financier du Groupe jusqu'à 1,65x en 2023, un niveau dépassant l'objectif de 1,75x fixé il y a trois ans, tout en augmentant le dividende proposé pour la troisième année consécutive, cela en réalisant également les acquisitions et investissements nécessaires durant cette période. Autre point important, nos engagements en matière d'ESG sont restés au cœur de nos préoccupations, Quadient étant d'ailleurs constamment reconnu pour ses bonnes performances dans ce domaine. Je tiens à remercier nos équipes pour leur engagement indéfectible à obtenir de tels résultats.

Ces bonnes performances coïncident avec trois succès majeurs pour nos activités logicielles : un retour à la profitabilité opérationnelle, la transition réussie vers un modèle SaaS et le déploiement d'une plateforme *cloud* régulièrement reconnue comme le leader incontesté dans son domaine par les analystes du marché, notamment pour son utilisation des technologies de l'intelligence artificielle. L'amélioration de la profitabilité est vouée à se poursuivre, portée par la croissance organique soutenue des revenus liés aux souscriptions, notamment grâce aux ventes croisées auprès de notre base de clients existante. Dans le même temps, les activités liées au courrier ont continué de dépasser nos attentes, tant par la croissance du placement de nos équipements que par le maintien d'un niveau de profitabilité élevé. Enfin, en nous appuyant sur l'expérience que nous avons acquise sur le marché japonais, nous avons décidé d'orienter d'avantage notre stratégie dans le domaine des consignes colis vers la constitution de réseaux ouverts. Alors que nous sommes toujours dans la phase initiale d'investissements en France et au Royaume-Uni, le bon niveau de marge opérationnelle enregistré par notre base installée nous rend confiants dans la poursuite de l'amélioration du chiffre d'affaires et de la profitabilité de cette activité.

Je vous remercie de votre intérêt pour Quadient et vous souhaite une très bonne lecture.



Geoffrey Godet
Directeur Général

SOMMAIRE

2. Résultats annuels 2023 et synthèse du plan stratégique
3. Faits marquants
Nous voulons vous en parler
4. Annonce actionnariat
Cours de l'action
Contact
Agenda
5. Résolutions
Détails de l'assemblée générale
7. Accès à l'assemblée générale

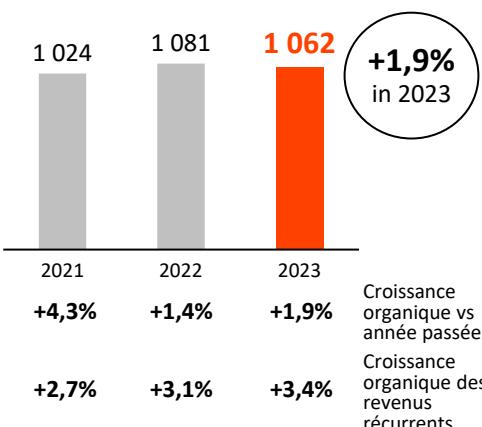
(1) Business to business - solutions interentreprises

(2) Résultat opérationnel courant hors charges liées aux acquisitions

RÉSULTATS ANNUELS 2023 ET SYNTHÈSE DU PLAN STRATÉGIQUE

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2023 s'élève à 1 062M€, en baisse de 0,8 % par rapport en 2022, soit une croissance organique de 1,9%⁽¹⁾ en ligne avec la perspective révisée⁽²⁾ d'environ 2% Les revenus liés aux abonnements (70% du chiffre d'affaires total) enregistrent une croissance organique de 3,4% en 2023.

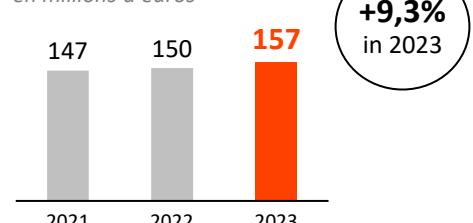
CHIFFRE D'AFFAIRES en millions d'euros



Lorsque nous avons lancé notre stratégie « Back to Growth », le Groupe était en déclin depuis près de dix ans, tant en termes de chiffre d'affaires que d'EBIT courant. À l'exception de 2020 et de l'impact significatif de la crise Covid, la société a été en mesure de mettre fin à la tendance baissière et de recommencer à croître de manière rentable.

L'EBIT courant⁽³⁾ s'élève à 157M€ en 2023 contre 150M€ en 2022, en hausse organique de 9,3%. La marge opérationnelle courante atteint 14,8 % du chiffre d'affaires.

EBIT COURANT⁽³⁾ en millions d'euros



Le résultat net part du Groupe s'établit à 69M€, contre 13M€ en 2022.

Les flux de trésorerie après investissements s'établissent à 64M€ en 2023, un niveau solide, malgré le niveau plus élevé des impôts et intérêts ainsi que le montant plus important d'investissements.

L'endettement a légèrement baissé. De même, le levier financier (hors activités de leasing et financement) a atteint 1,65x, dépassant l'objectif de 1,75x que le Groupe s'était fixé il y a trois ans à l'horizon de la fin de l'exercice 2023.



Le chiffre d'affaires de l'activité Intelligent Communication Automation (ICA) a enregistré une croissance organique de 9,0% pour atteindre 245M€. Les revenus liés aux souscriptions ont connu une forte croissance organique de 16,8%. Ces derniers représentent désormais 80% du chiffre d'affaires de l'activité en 2023.

L'EBIT courant⁽³⁾ de cette Solution a atteint 1M€, soit un taux de marge opérationnelle⁽³⁾ de 0,3%, en hausse de 4,8pts par rapport à 2022.

Au cours de la 2^e phrase du plan stratégique, une transformation majeure de la Solution a été opérée, passant d'un modèle de vente de licences à un modèle récurrent d'abonnement en mode SaaS. A ce jour, 80% des revenus d'ICA sont récurrents. La profitabilité, impactée pendant la période de transition est de nouveau positive et attendue en progression pour les années à venir.



Le chiffre d'affaires de l'activité Parcel Locker Solutions a atteint 88M€ en 2023, en croissance organique de 1,6%. La part de revenus récurrents dans le chiffre d'affaires s'élève à 61%. A la fin de l'exercice 2023, la base installée atteignait plus de 20 200 consignes intelligentes dans le monde.

L'EBIT courant⁽³⁾ de PLS a atteint -21M€ en 2023, soit un taux de marge opérationnelle de -23,4%, vs. -27,8% en 2022.

L'amélioration de la marge opérationnelle s'explique par la progression de la marge brute liée à des mesures de contrôle des coûts et à des frais de fret moins importants.

La marge opérationnelle de la base installée s'élève à 13,6% en 2023, contre 12,5% en 2022.



Le chiffre d'affaires de l'activité Mail-Related Solutions (MRS) s'est élevé à 729M€ en 2023, en léger repli organique de 0,2 %. L'activité a notamment été portée par l'excellente dynamique du placement d'équipement. Les revenus liés aux souscriptions représentent 68% du total.

L'EBIT courant⁽³⁾ de cette Solution a atteint 177M€ en 2023, pour un taux de marge opérationnelle de 24,3 %.

Au cours de la 2^e phrase du plan stratégique, la performance de la Solution a été très résiliente, surperformant ses concurrents dans un marché déclinant. Cette réussite a notamment été possible grâce au rôle clé joué par l'innovation et la campagne de modernisation de la base installée. De plus, notre approche ESG de la conception des produits a permis à nos clients de revaloriser des produits existants via le remanufacturing et de réduire les déchets, tout en contribuant à maintenir nos marges de courrier à un niveau élevé.

Plus de détails sur les résultats :
<https://invest.quadient.com/resultats-financiers>

(1) La variation organique est calculée à périmètre et taux de change constants et à méthode comptable inchangée.

(2) Perspective révisée en novembre 2023.

(3) Résultat opérationnel courant hors charges liées aux acquisitions.

FAITS MARQUANTS

Classement

Quadient nommée Leader Technologique pour la 3^e année consécutive dans la SPARK Matrix 2024 pour les applications de gestion des comptes clients

« Quadient se distingue sur le marché mondial des applications de gestion des comptes clients en proposant des offres différencierées telles que la correspondance entre les paiements et les factures grâce à l'IA, l'apprentissage automatique et la reconnaissance optique des caractères (OCR). D'autres fonctions avancées disponibles incluent la prise en charge des migrations des modes de paiement, et le partenariat avec un grand nombre de systèmes de paiement pour une mise en œuvre facilitée d'une suite complète de paiements », a déclaré **Nehan Jain, analyste chez Quadrant Knowledge Solutions**.

« Le programme interne d'optimisation numérique de Quadient Comptes Clients, associé à divers fournisseurs de services de paiement, aide les clients utilisateurs à remplacer les paiements papier par des moyens électroniques plus rapides et plus sûrs, comme les paiements par carte ou par virement bancaire ».

[Rapport Comptes Clients SPARK Matrix™, T2 2024](#)

Acquisition

Quadient étend sa présence en Europe et accueille 30 000 nouveaux clients avec l'acquisition de Frama

« L'ajout d'Inspire iForms à notre solution CCM leader sur son marché nous donne un avantage concurrentiel supplémentaire et aidera nos clients à créer des expériences client encore plus exceptionnelles », a déclaré Geoffrey Godet, Directeur Général de Quadient. « Notre partenariat avec Daylight a prouvé que nos capacités combinées permettent de stimuler les ventes, d'améliorer la satisfaction des clients et de les fidéliser à grande échelle au sein de grandes entreprises. Avec Daylight maintenant officiellement intégré à Quadient, nous nous réjouissons de pouvoir approfondir notre collaboration et d'exploiter cette technologie dans toutes nos solutions ».

Contrat

Royal Mail adopte le réseau ouvert de consignes colis Quadient et apporte une nouvelle expérience de dépôt et de collecte aux consommateurs anglais

« Nous sommes honorés de la confiance de Royal Mail dans notre solution et notre modèle commercial. C'est avec fierté que nous voyons la rapidité avec laquelle notre réseau ouvert s'est développé depuis son lancement l'été 2022, preuve du succès de notre approche

Classement

Quadient placée Leader dans le rapport SPARK Matrix 2024 pour la gestion des communications clients, pour la 4^e année consécutive

« L'approche innovante de Quadient en matière de CCM apporte à la fois une flexibilité technique et des capacités d'intégration approfondies, permettant aux entreprises d'offrir des expériences omnicanales personnalisées à grande échelle », a déclaré **Saurabh Raj, analyste chez Quadrant Knowledge Solutions**.

« Quadient propose des outils robustes de cartographie du parcours client qui permettent aux entreprises de visualiser et optimiser les interactions client à travers différents points de contact. En mettant l'accent sur l'analyse pilotée par l'IA et sur l'amélioration continue des options de déploiement, Quadient est en première ligne pour révolutionner le CCM, en accompagnant ses clients vers des stratégies d'engagement client plus dynamiques et fondées sur les données ».

[Rapport CCM SPARK Matrix™, T1 2024](#)

Partenariat

KeyNest choisit le réseau ouvert de consignes Quadient pour étendre son service d'échange de clés au Royaume-Uni

Quadient a annoncé un accord de partenariat exclusif avec KeyNest, acteur mondial des services d'échange de clés pour les hôtes Airbnb et les professionnels de l'immobilier. Dans le cadre de ce nouvel accord, le réseau ouvert de consignes colis Quadient, déjà adopté par des millions de consommateurs dans le pays, propose désormais un nouveau service pratique au-delà de la livraison de colis.

« Nous sommes fiers de pouvoir étendre notre offre avec les services de KeyNest, prouvant ainsi l'attractivité actuelle de notre réseau ouvert de consignes automatiques. Nous sommes déterminés à amplifier la couverture et l'utilisation de notre réseau, en proposant une expérience de retrait et de dépôt fluide et pérenne pour les entreprises et les consommateurs », déclare Katia Bourgeais-Crémel, Directrice des Solutions de Consignes Colis Quadient en Europe.

agnostique en réponse aux besoins des transporteurs et des consommateurs en Grande-Bretagne, l'un des plus grands marchés du commerce en ligne au monde. Grâce à ce partenariat avec le leader du marché de la livraison de colis, nous sommes plus que jamais convaincus que l'adoption et l'utilisation de nos consignes automatiques vont s'accélérer, à mesure que nous déployons de nouveaux sites et proposons de nouveaux services ».



EVRI



Nous voulons vous en parler

Tel que mentionné dans [le communiqué de presse des résultats du premier semestre 2023](#), publié le 20 septembre 2023, Quadient a identifié des irrégularités comptables au sein des filiales courriers italienne et suisse. Par souci de transparence, nous tenons à évoquer avec vous les dernières informations en date.

Ce que nous pouvons vous dire :

L'investigation initiée par Quadient en août 2023 en Italie et en Suisse et menée à la fois en interne et avec l'appui d'experts externes reconnus, est désormais terminée.

Les conclusions de cette investigation sont les suivantes :

- Implication active de quelques employés responsables de la gestion des filiales italienne et suisse de Mail-Related Solutions ;
- Cantonnement de ces irrégularités comptables à ces seules filiales locales ; et
- Absence d'impact significatif sur le compte de résultat consolidé des exercices fiscaux 2022 et 2023.

Quels sont les impacts financiers :

Les comptes de résultat des années 2022 et 2023 n'ont pas été impactés. Les résultats des investigations initiées ont conduit le Groupe à enregistrer des régularisations comptables relatives à des exercices antérieurs pour un montant total d'environ -29 M€ au S1 2023, comptabilisé dans les capitaux propres, à l'ouverture du bilan de l'exercice 2023, puis des régularisations additionnelles de -23 M€ au S2 2023.

Pour plus de précisions sur ces impacts, nous vous invitons à vous référer à [notre communiqué de presse des résultats de l'exercice 2023](#), publié le 25 mars 2024.

Quelle suite attendre ?

L'investigation étant désormais clôturée, Quadient ne prévoit pas d'impacts financiers additionnels. La Société a déposé une plainte pénale à l'encontre des personnes soupçonnées d'être impliquées et continue de se réserver tous les droits dans cette procédure.

En outre, et en prenant en compte les conclusions des investigations menées, le Groupe a commencé le processus de cession de la filiale courrier italienne, avec pour intention de la vendre dans un délai de 12 mois.

Retrouver notre déclaration de performance extra-financière en ligne sur

<https://invest.quadient.com/rapports-financiers>

ANNONCES ACTIONNARIAT

Bpifrance Investissement coopté administrateur indépendant de Quadient

Le Conseil d'administration de Quadient a décidé d'approuver la cooptation de Bpifrance Investissement, en tant qu'administrateur indépendant du Conseil d'administration, avec une nomination effective depuis le 22 mars 2024.

Dans ce cadre, Bpifrance Investissement sera représenté par Emmanuel Blot, directeur d'investissement au sein de la division Mid & Large Cap de Bpifrance.

Bpifrance Investissement succède à Sébastien Marotte, qui a souhaité ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2024, afin de se consacrer pleinement à ses fonctions professionnelles. La démission de Sébastien Marotte a pris effet le 20 mars 2024, permettant à Bpifrance Investissement de rejoindre le Conseil d'administration avant la prochaine Assemblée Générale. Le mandat de Bpifrance Investissement s'étendra sur la durée restante de celui de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2024.

Les actionnaires de Quadient seront appelés à voter la ratification de cette cooptation, ainsi que le renouvellement de ce mandat, lors de la prochaine Assemblée Générale prévue le 14 juin 2024.

La cooptation de Bpifrance Investissement en tant qu'administrateur indépendant de Quadient est conforme à l'accord de gouvernance signé entre Bpifrance Participations et Quadient en juillet 2023 ainsi qu'aux règles de gouvernance et au processus de nomination applicables au Conseil d'administration de Quadient. Cet accord prévoit, en particulier, la nomination de Bpifrance Investissement en qualité d'administrateur indépendant dès que possible à compter du franchissement du seuil de 8% du capital de Quadient. Ce seuil de 8% a été franchi le 27 novembre 2023.

Dans le cadre de cet accord, Bpifrance s'est engagé également à soutenir l'ensemble de la stratégie de Quadient au sein du Conseil d'administration et en Assemblée Générale et à considérer les opportunités de réinvestissement en capital qui pourront être proposées par la Société.

Retrouvez le [communiqué du 25 mars 2024](#) sur le site internet de Quadient

Fiche d'identité

Euronext Paris, compartiment B

Code mnémonique : QDT

Code ISIN : FR 0000120560

Quadient est éligible au dispositif PEA-PME

depuis le 31/03/2023

Venez nous rencontrer

14 juin 2024

Assemblée Générale des actionnaires



Nos prochaines publications

19 juin 2024 :

Capital Markets Day

23 septembre 2024 :

Résultats financiers du premier semestre 2024

Nous contacter

Catherine Hubert-Dorel
Caroline Baude

actionnaires-individuels@quadient.com

Quadient – Relations Investisseurs
42-46 avenue Aristide Briand
92220 Bagneux - France

Nous suivre



<https://invest.quadient.com/>



<https://www.linkedin.com/company/quadient/>



<https://twitter.com/Quadient>

RÉPARTITION DU CAPITAL

au 31.01.2024

Management, administrateurs, salariés et auto-détenzione (1,18 %)

Vesa Equity Investment SARL (Luxembourg) (12,19 %)

Teleios Capital Partners GmbH (10,01 %)

Bpifrance Participations⁽¹⁾ (8,12 %)

Janus Henderson Investors UK, LTD (4,16 %)

Autres actionnaires (64,33 %)

⁽¹⁾ Bpifrance Participations est contrôlée par Bpifrance SA, elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la Caisse des Dépôts et Consignations et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rappel des résolutions

En la forme ordinaire :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 janvier 2024.
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2024 et fixation du dividende.
3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 janvier 2024.
4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce.
5. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce.
6. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Didier Lamouche, Président du Conseil d'administration, au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024.
7. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Geoffrey Godet, Directeur Général, au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024.
8. Approbation de la politique de rémunération pour l'exercice 2024 du Président du Conseil d'administration en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce : Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'administration.
9. Approbation de la politique de rémunération pour l'exercice 2024 du Directeur Général en application de l'article L.22- 10- 8 du Code de commerce : Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général.
10. Approbation de la politique de rémunération pour l'exercice 2024 des administrateurs en application de l'article L.22-10-8 II du Code de commerce.
11. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Geoffrey Godet.
12. Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Hélène Boulet-Supau.
13. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Vincent Mercier.
14. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Richard Troksa.
15. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur : Bpifrance Investissement.
16. Renouvellement du mandat d'administrateur de Bpifrance Investissement.
17. Nomination de Ernst & Young et Autres en qualité de commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité.
18. Nomination de Mazars S.A. en qualité de commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité.
19. Programme de rachat d'actions.

Zoom sur la proposition de dividende

Résolution 2

0,65€
par action

i.e.

+8%
vs 2022

Taux de distribution
32,6%

Paiement en numéraire le
7 août 2024

Détails liés à la tenue de l'Assemblée Générale 2024

L'AG sera retransmise en direct
dès 14h, vendredi 14 juin 2024
sur :
<https://invest.quadient.com/fr/assemblees-generales>.

La retransmission de l'événement sera également disponible en différé à la même adresse.

Tous les documents relatifs à l'AG sont disponibles sur le site internet à l'adresse suivante :
<https://invest.quadient.com/fr/assemblees-generales>.

HÔTEL COURTYARD,
par Marriott

6 Avenue du Président Salvador Allende, 94110 Arcueil. Tous les détails d'accès sont disponibles à la fin de ce document.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rappel des résolutions

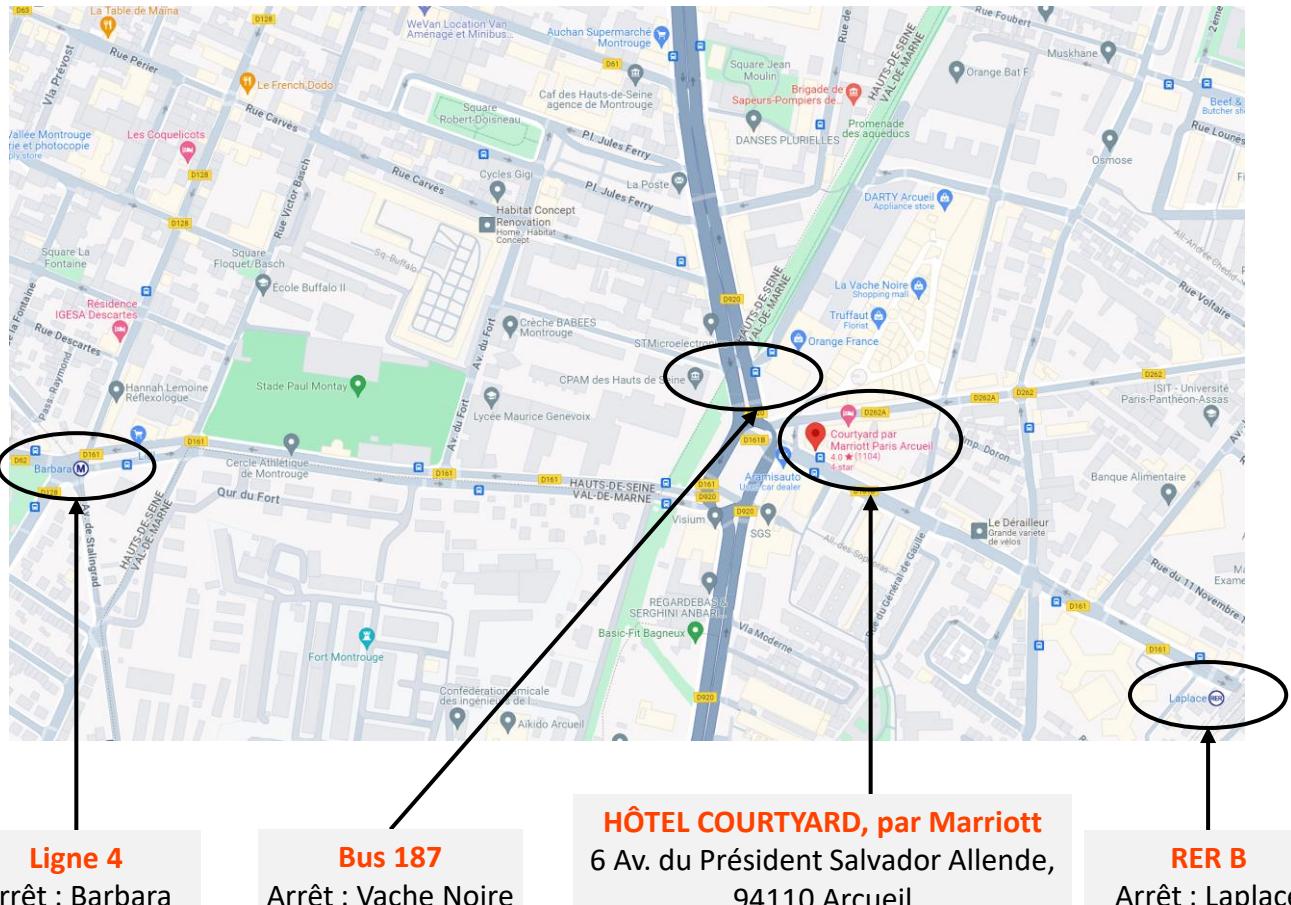
En la forme extraordinaire :

1. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.
2. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier).
3. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier.
4. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier).
5. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier.
6. Autorisation consentie au Conseil d'administration pour augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires en cas d'émission d'actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société.
7. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes.
8. Délégation consentie au Conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital social par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social.
9. Délégation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société.
10. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital et à des cessions réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe en application des dispositions de l'article L.3332-1 et suivants du Code du Travail.
11. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés et mandataires sociaux de certaines filiales ou succursales étrangères, qui ne peuvent souscrire directement ou indirectement, à des actions de la Société dans le cadre de la précédente résolution, et à tous établissements financiers ou toutes sociétés créées spécifiquement et exclusivement pour la mise en œuvre d'un schéma d'épargne salariale au bénéfice des salariés (ou anciens salariés) de certaines filiales ou succursales étrangères qui ne peuvent souscrire, directement ou indirectement à des actions de la Société dans le cadre de la précédente résolution.
12. Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre emportant suppression du droit préférentiel de souscription.
13. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation des actions acquises dans le cadre du rachat de ses propres actions par la Société.
14. Pouvoirs pour les formalités légales.

ACCÈS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Le 14 juin 2024, nous aurons le plaisir de vous accueillir Hôtel Courtyard par Marriott,
situé au 6 Avenue du Président Salvador Allende (94110 Arcueil)**

Début de l'Assemblée Générale : 14h00
Accueil à partir de 13h30



Depuis le RER B, arrêt Laplace :

- Remonter l'Avenue Laplace vers le Centre Commercial La Vache Noire, puis tourner dans l'Avenue du Président Salvador Allende.

Depuis la ligne 4, arrêt Barbara :

- Remonter l'avenue Marx Dormoy vers le Centre Commercial La Vache Noire, puis traverser le rond-point pour prendre l'avenue du Président Salvador Allende.

Pour les personnes se rendant sur place **en voiture**, le centre commercial de la Vache Noire, situé juste en face de l'hôtel, est doté de nombreuses places de parking.

Confirmez votre inscription à la version numérique de la lettre aux actionnaires en envoyant un email à l'adresse :
actionnaires-individuels@quadient.com.

Vous pouvez également nous envoyer un message pour souscrire aux communiqués d'actualité financière.

Cette lettre comprend des considérations prospectives. Par nature, ces considérations comptent une part de risque et d'incertitude. Ces éléments de prospective relèvent du jugement porté par la Société sur des événements futurs et reposent sur des informations actuellement disponibles. En conséquence, la Société ne saurait garantir ni leur exactitude ni leur exhaustivité. Par ailleurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des prévisions de la Société, en raison d'un certain nombre d'éléments d'incertitude, pour leur grande part, inconnus de la Société. Pour plus d'informations sur ces éléments et d'autres facteurs clés susceptibles de modifier les résultats réels de la Société par rapport aux attentes et aux prévisions, reportez-vous aux rapports déposés par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre aux actionnaires, veuillez-nous en faire part en envoyant un e-mail à l'adresse : actionnaires-individuels@quadient.com avec pour objet : « Résiliation Lettre aux actionnaires ».